

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 03 OCTOBRE 2017

Sur convocation de son conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'Association des Parents d'élèves de l'externat Sainte Jeanne d'Arc de Sceaux s'est tenue le 03 Octobre 2017 dans les locaux du collège.

Les statuts et l'ensemble des documents comptables et financiers ont été déposés pour consultation sur le bureau.

Les feuilles de présences ont été dument émargées par les membres présents en leur nom propre ou en qualité de mandataire suivant pouvoirs détenus et présentés.

Madame Laure TEXIER, présidente, a déclaré l'assemblée ouverte à 20h00. Madame Myriam NAHMIAS a accepté de tenir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame Stéphanie DESQUILBET et Monsieur Nicolas BENOIT ont accepté de tenir les rôles d'assesseurs.

PREALABLES

Représentativité

Madame Laure TEXIER précise à l'assemblée qu'après comptage des signatures sur les feuilles de présence, le nombre de familles présentes ou représentées s'élève à 43 sur un total de 772 familles adhérentes.

Le taux de représentativité correspond donc à **5,57%**.

Monsieur Dognin est absent. (excusé)

Intervention de Madame Chantal LEPRINCE, Chef d'établissement

1^{er} Degré (Ecole)

Madame Leprince revient sur la rentrée à l'école et les nouveaux horaires (412 élèves). Elle évoque la collaboration de l'école avec l'APEL, et pour l'année à venir la continuité du projet numérique.

Intervention de Monsieur Frédéric GAUTIER, Chef d'établissement

2e Degré (Collège), coordinateur

Monsieur Gautier revient sur la rentrée au collège avec un effectif stable sur tous les niveaux. Le bon partenariat dans le réseau St Francois d'Assise permet aux élèves de 3^e d'intégrer les lycées du réseau. La spécificité du collège avec son cursus langue est reconnu et validé par l'Education Nationale.

Monsieur Gautier précise que l'établissement SJA doit se rendre accessible dans les 6 ans. Un cycle d'importants travaux ont commencé l'année dernière pour la remise aux nouvelles normes du collège. Ces travaux, avec un engagement de 3 ans pour le collège puis 3 ans pour l'école, sont principalement concentrés pendant les vacances scolaires. Il n'y a pas de préfabriqués avec travaux continus et donc nuisances en parallèle.

Monsieur Gautier va continuer à collaborer avec l'APEL comme les années précédentes.

RAPPORT MORAL

La présidente présente à l'assemblée l'ensemble du rapport moral qui sera soumis aux votes des membres présents ou représentés pour quitus à donner ou à rejeter. Les documents présentés sont joints en annexe de ce procès-verbal, tels qu'ils ont été commentés au sommaire suivant :

- . Adhésions et Cotisations
- . Actions, Evénements et Subventions de l'année 2016-2017
- . Projets pour la nouvelle année scolaire

A l'issue de la présentation de ce rapport moral, la présidente demande à l'assemblée de donner quitus au conseil pour sa gestion morale annuelle. Elle demande qui est contre : personne. Elle demande qui s'abstient : personne.

**LE RAPPORT MORAL EST ADOPTE ET QUITUS EST DONNE AU CONSEIL
A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES.**

RAPPORT FINANCIER

La présidente présente à l'assemblée l'ensemble du rapport financier qui sera soumis aux votes des membres présents ou représentés pour quitus à donner ou à rejeter. Les documents présentés sont joints en annexe de ce procès-verbal, tels qu'ils ont été commentés au sommaire suivant :

- Résultats annuels 2016 /2017, comparaisons et analyses
- Bilan au 31.07.2017 AVANT affectation résultat 2016/2017
- Proposition d'affectation du résultat 2017
- Bilan au 31.07.2016 APRES affectation résultat 2017

A l'issue de la présentation de ce rapport financier, la présidente demande à l'assemblée de donner quitus au conseil pour sa gestion financière annuelle.

Elle demande qui est contre : personne.

Elle demande qui s'abstient : personne.

**LE RAPPORT FINANCIER EST ADOPTE ET QUITUS EST DONNE AU CONSEIL
A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES.**

LTx
AN NB SD

ELECTIONS ET RENOUELEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL

Compte tenu des départs consécutifs au changement d'établissement des enfants de certains membres du conseil ainsi que des démissions enregistrées pour raisons personnelles, 11 postes de conseillers sont à pourvoir.

Les candidatures reçues à un poste d'administrateur le jour de l'assemblée générale sont :

Renouvellement

- DEZELLUS Raphaëlle (présente)

Nouveaux membres

- BELLEGO Isabelle (présente)
- CHAMSEDDINE Farid (présent)
- DE GRAAF Aude (présente)
- FARIGOUL Franck (présent)
- MALLET Olivier (présent)
- ORTLIEB Stéphanie (absence excusée)
- TORLONE Sandrine (présente)

Chaque candidat a été invité à se présenter à l'assemblée.

La présidente a ensuite soumis la candidature de chacun d'eux au vote de l'assemblée.

Aucune voix « contre », et aucune « abstention » n'ont été formulées.

CHACUN DES CANDIDATS A DONC ETE ELU A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES.

A l'issue de ce dernier vote, Madame TEXIER précise aux membres présents que pour une parfaite transparence, l'ensemble des documents projetés et commentés peuvent être consultés sur demande et que le procès-verbal correspondant sera mis en ligne sur le site de l'association à l'adresse suivante : <http://www.apel-jeanne-d-arc-sceaux.fr/>

La séance est levée à 21:15h

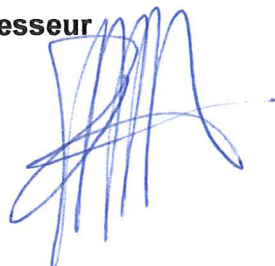
Laure TEXIER

Présidente



Stéphanie DESQUILBET

Assesseur



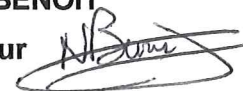
Myriam NAHMIA

Secrétaire de séance



Nicolas BENOIT

Assesseur



LTx
MN
NB
SD